

PARCOURS PAIE

Objectifs

- Traiter la durée du travail en paie
- Distinguer les avantages en nature des frais professionnels
- Calculer la paie avec des absences
- Établir le bulletin de paie en passant du « brut » au « net » à payer
- Calculer la dernière paie : solde de tout compte

Contenu pédagogique

INTRODUCTION

Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs

1 – Les éléments collectifs des bulletins de paie

- Les composantes de la rémunération brute
- Règles de calcul de la mensualisation
- Le salaire de base en cas de mois incomplet
- Les accessoires de salaire & primes contractuelles

2 – Les éléments individuels des bulletins de paie

- Décompte et paiement des heures supplémentaires
- Les heures complémentaires du contrat à temps partiel
- Les primes et avantages financiers
- Les avantages en nature
- Les minorations de salaires (acompte, avance, ATD)

3 - Calcul de l'absence en paie

- Gestion des congés payés
- Gestion des absences rémunérées
- Gestion des absences non rémunérées (maladie, maternité, congé parental...)

4- Calculer les charges sociales : du « brut » au « net » social et fiscal

- Cotisations sociales : assiette, plafond, régularisation
- La CSG/CRDS
- Les contrats spécifiques : apprentissage, professionnalisation

5 – Le prélèvement à la source (PAS)

- Traitement du PAS en paie : principes et application des taux
- Le cas particulier des contrats aidés

6 – Le calcul du solde de tout compte

- Calcul des indemnités à verser en fonction du type de rupture
- Le traitement fiscal et social des indemnités
- Les documents obligatoires du solde de tout compte

Modalités Pédagogiques

Présentiel	Distanciel
OUI	OUI

Modalités d'accès & délais d'accès

- ▶ Toutes nos sessions se déclinent en INTER ou INTRA entreprise (sur demande)
- ▶ Inscription toute l'année. Nous vous proposerons des dates de formation le plus tôt possible (en fonction de la période souhaitée, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti).

Modalités d'évaluation :

▶ Avant la formation :

Recueil des attentes des participants/entreprise
Recueil des besoins et de cadrage avec le commanditaire

▶ Pendant la formation :

Questionnement tout au long de la formation
Bilan commun le dernier jour
Évaluation de la formation peut se faire sous forme de tests, QCM, quizz mais aussi des études de cas, des mises en situation pour mesurer l'atteinte des objectifs
Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction des participant/e/s

▶ Après la formation :

Évaluation à froid à + 3 mois

Taux satisfaction : 9.8 / 10

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS :

☎ 02 62 74 66 52

✉ info@azotformation.com

Siège soc : 39, rue Ary & Marius Leblond
97460 Saint Paul
SIRET n°502 059 769 00054
APE : 8559A
N° déclaration activité : 98.97.03232.97
CFA n° UAI : 9741772H



Durée : 6 jours (42 h)

(durée indicative & ajustable en fonction des besoins)

Public Visé :

Responsables paie - Gestionnaires de paie - Collaborateurs de la fonction paie - Comptables

Pré requis :

Aucun pré requis

Lieu & dates 2023 :

Saint Paul
Les 2, 3, 15 & 16 février – 2, 3 mars
Les 4, 5, 15, 16 mai – 5, 6 juin
Les 13, 14 sept – 3, 4, 16, 17 oct
(inscription toute l'année)

Limite d'effectif :

De :4 à 8 personnes



INTER

2 640 € (net de taxes) € /personne

INTRA : nous consulter

Accessibilité :

Nos locaux ne sont pas accessibles PMR.

En cas de handicap, Notre Référent handicap met tout en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Présentation interactive à l'aide de diapositives animées type PowerPoint
- Exposés théoriques / Etude de cas concrets
- ordinateur portable équipé du pack Office et du logiciel EBP
- Supports de cours envoyés par mail en fin formation

Dispositifs de suivi & exécution de la formation

Feuille d'emargement par demi-journée

Formateur pressenti

Jean Patrick B.
A plus de 23 ans d'expérience en qualité de chef de groupe d'un cabinet comptable et chef comptable dans un important groupe réunionnais. Titulaire du DGC DECF, il est formateur en comptabilité/finances/fiscalité/paie depuis 1998

Mise à jour le 16/12/2022